



Passerelle Boite auto

Objectif : Conduire un véhicule de catégorie B de moins de 3,5 T, 9 places maximum (8 passagers), ainsi que des remorques (autorisées avec un permis B)

Public et prérequis :

Toute personne souhaitant conduire un véhicule entrant dans la catégorie concernée, muni d'un changement de vitesses manuel et être titulaire du permis B 78, en cours de validité

Informations :

Les titulaires de la catégorie B du permis de conduire limité aux véhicules équipés d'une boîte à embrayage automatique, pour des raisons médicales, restent soumis à la procédure de régularisation avec expert.

Formation réalisée par un établissement d'enseignement de la conduite et de la sécurité routière, disposant du label de qualité prévu à l'arrêté du 26/02/2018.

Modalité et délai d'accès :

Avoir satisfait aux prérequis

14 jours à compter de la demande de renseignement du bénéficiaire sous réserve d'avoir une réponse favorable du financeur et sous réserve de disponibilité.

Programme :

Acquérir les connaissances théoriques et pratiques ainsi que des savoirs faire spécifiques indispensables à la prise en charge et à l'utilisation en toute sécurité de ce type de véhicule :

Dans un trafic faible ou nul :

Maîtriser et mettre en œuvre le principe de point de patinage et d'embrayage du véhicule o

Être en capacité de réaliser un démarrage en cote en toute sécurité ;

Dans des conditions de circulation variées, (simples et complexes) :

Savoir utiliser la boîte de vitesse manuelle de façon rationnelle et en toute sécurité et adopter les techniques de l'écoconduite

Être en capacité de diriger le véhicule en adaptant l'allure et la trajectoire à l'environnement et aux conditions de circulation.

Modalité pédagogique :

Formation en présentiel



Moyens humains

Enseignants titulaires du Titre professionnel « Enseignant de la Conduite et de la Sécurité routière » ou d'un diplôme admis en équivalence et de l'Autorisation d'Enseigner en cours de validité.

Méthodes et moyens pédagogiques :

Méthodes pédagogiques:

explicative, démonstrative, active et de guidage,

Salle de cours équipée de moyens multimédias,

Véhicules adaptés à l'enseignement à changement de vitesses manuel, en conformité des prescriptions réglementaires

Supports pédagogiques remis aux stagiaires : Nous contacter.

Modalités de suivi et d'évaluation des acquis

L'assiduité des stagiaires est attestée par signature par demi-journée et contresignée par le formateur.

Cette formation ne fait pas l'objet d'une validation des acquis.

Un bilan de la prestation de circulation est réalisé par l'enseignant de la conduite, accompagné de conseils en lien avec la conduite de ce type de véhicule

Une évaluation de satisfaction est réalisée avant l'examen.

Sanction visée

Permis de conduire de la catégorie B, avec validité de 15 ans et renouvellement administratif

Attestation de fin de formation

Formation non éligible au CPF

Effectifs

Prendre contact avec l'école de conduite

Horaires

Prendre contact avec l'école de conduite

Durée de la formation

7H